

pass'
jeune citoyen

2025




OZOIR-LA-FERRIÈRE

**Jeunes de 11 à 20 ans
en route vers l'autonomie**





Le mot du maire

Aider nos jeunes dans leur construction personnelle et leur chemin vers l'autonomie. Telle est l'ambition de notre politique communale en faveur de la jeunesse. Un engagement matérialisé par le pass' Jeune Citoyen.

Créé par la municipalité, ce dispositif vise à inciter les jeunes Ozoiriens à s'investir dans la vie de la Cité au sens premier du terme, c'est-à-dire au service des autres et de la collectivité. S'adressant aux jeunes de 11 à 20 ans, le pass' est un contrat entre la Ville et le jeune qui encourage l'exercice de la citoyenneté et l'engagement altruiste. Il repose sur un équilibre entre, d'une part, des droits et des avantages et d'autre part, des obligations et règles à respecter contenues dans une charte d'engagement.

Depuis sa création, de nombreux jeunes Ozoiriens ont pleinement profité de ce dispositif. Il leur a donné les clés pour entrer dans le « monde des adultes », où des exigences plus professionnelles que scolaires sont attendues. En contrepartie, ils ont pu bénéficier de nombreux avantages, entrées offertes ou tarifs préférentiels.

J'invite les jeunes Ozoiriennes et Ozoiriens à se rapprocher du service municipal de la jeunesse pour obtenir ou renouveler leur pass' Jeune Citoyen. Je les encourage à choisir les missions bénévoles de leurs choix et leur souhaite pleine réussite et épanouissement !

SOMMAIRE

- Page > 3**
Présentation du pass' Jeune Citoyen
- Page > 4**
10 missions au choix
- Page > 6**
Avantages
- Page > 7**
Modalités pratiques
- Page > 9**
La charte d'engagement
- Page > 10**
Formulaire d'inscription

pass'
jeune citoyen

Présentation

Qu'est-ce que c'est ?

Le pass' Jeune Citoyen est un dispositif créé par la ville d'Ozoir-la-Ferrière. Piloté par le maire, Christine Fleck, ainsi que par la Structure Information Jeunesse, il a pour vocation d'encourager les jeunes Ozoiriens à s'investir dans des missions de bénévolat au service de la collectivité, en échange d'avantages et de bons de réduction à valoir auprès des structures municipales et associatives.

Quel est son objectif ?

Le pass' Jeune Citoyen vise à développer les valeurs de civisme, d'engagement et de solidarité auprès de la jeunesse ozoirienne.

À qui s'adresse-t-il ?

Le pass' Jeune Citoyen s'adresse aux jeunes Ozoiriens de 11 à 20 ans, nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2014.

Comment t'inscrire ?

Il te suffit de :

- > Prendre connaissance de la charte d'engagement et de la faire lire à tes parents si tu as moins de 18 ans.
- > Remplir le formulaire à la fin de la brochure et le déposer à la Structure Information Jeunesse, 43 avenue du général de Gaulle à Ozoir-la-Ferrière, qui procédera à l'inscription. Une carte d'adhérent au « pass' Jeune Citoyen » te sera alors remise.

Jusqu'à quand en profiter ?

Jusqu'au 30 novembre pour tous les avantages (lire p. 6) sauf code et permis de conduire (31 décembre).



Renseignements et inscriptions

Service municipal de la jeunesse,
45 avenue, du général de Gaulle. Tél. : 01 64 43 35 91

10 missions bénévoles

Parmi ces 10 actions civiques, choisis celle qui t'intéresse le plus. Ta participation te donnera accès au pass' Jeune Citoyen et à ses avantages.

Commémorations 11 > 20 ans



Armistice du 11 novembre, Victoire du 8 mai 1945, Appel du général de Gaulle... Les commémorations perpétuent le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France au cours des guerres du XX^e siècle. Il est important que cette mémoire soit transmise aux nouvelles générations. Ta participation à l'une de ces manifestations patriotiques sera l'occasion pour toi d'aider à l'organisation et d'échanger avec des vétérans, anciens combattants ou porte-drapeaux.

Intergénérationnel 13 > 20 ans



Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville d'Ozoir-la-Ferrière gère la résidence autonomie du Parc pour les personnes âgées, située au centre-ville. La mission bénévole consiste à participer à des animations intergénérationnelles destinées aux résidents de l'établissement : ateliers seniors, jeux-mémoire, goûters, etc. Ces ateliers ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 17h.

Run Ozoir Color 11 > 20 ans



Organisée par la ville d'Ozoir-la-Ferrière, Run Ozoir Color est une course populaire où chacun avance à son rythme, poudré de couleurs, avec le frisson d'un parcours d'obstacles et le tout dans une ambiance musicale. L'action consiste à participer à l'organisation : accueil du public, lancement des sacs de poudre colorée sur les participants et distribution de tee-shirts. Un moment inoubliable !

Marche Oz' en Rose 11 > 20 ans



Octobre rose est une campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein destinée à récolter des fonds en faveur de la recherche. Dans ce cadre, le centre social municipal Les Margotins organise la marche Oz' en Rose. Ta mission consiste à rejoindre l'organisation : encadrer les marcheurs ou tenir des stands. Une action civique pour la prévention des maladies.

Noël à Ozoir 11 > 20 ans



Dans le cadre des actions de Noël organisées par le centre social municipal Les Margotins, ta mission consiste à accueillir les enfants, les accompagner sur les activités proposées.

Les Restos du cœur 13 > 20 ans



Les Restos du cœur ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies. À Ozoir-la-Ferrière, une antenne locale organise régulièrement des collectes. Ta mission consiste à participer à la réception, au rangement et à la distribution des denrées alimentaires aux côtés des autres bénévoles.

Salon « À vos jardins » 11 > 20 ans



C'est le rendez-vous incontournable de tous les amoureux du jardinage et plus généralement de la nature, de la flore et de la biodiversité. Tous les ans au mois d'octobre, la ville d'Ozoir-la-Ferrière organise le salon « À vos jardins » à la ferme Pereire. Ta mission consiste à rejoindre l'organisation et participer à l'accueil du public ou aux ateliers proposés.

Nettoyons la nature 11 > 20 ans



Chaque année au mois de septembre, la ville d'Ozoir-la-Ferrière organise en partenariat avec le magasin Leclerc l'opération « Nettoyons la nature » en forêt. Cette initiative consiste à enlever les déchets qui peuvent s'y trouver et ainsi dépolluer cet espace naturel dans le cadre de sa préservation. Ta mission consiste à aider les bénévoles dans cette action. Gants et sacs-poubelles fournis.

Premiers secours 11 > 20 ans



En partenariat avec l'UDPS77, une formation aux premiers secours est dispensée par un organisme agréé. Elle apprend les gestes qui peuvent sauver des vies et se déroule sur une journée complète. Inscription auprès de la Structure Information Jeunesse.

Loto de la Ville d'Ozoir 15 > 20 ans



Dans le cadre de la quinzaine « Ozoir Solidarités » organisée par le centre social municipal Les Margotins, un grand loto solidaire est organisé à la salle Le Carroussel, dont les bénéfices sont reversés aux associations caritatives. L'action consiste à rejoindre l'organisation en tenant des stands (petite restauration, vestiaire...).

Tu as choisi la mission qui t'intéresse ?

À présent, inscris-toi au service municipal de la jeunesse pour y participer

Avantages



L'accomplissement de ta première mission de bénévolat te donne droit à des avantages, sur présentation de ton pass' Jeune Citoyen. Regarde bien ta tranche d'âge et découvre-les !

DOMAINE	OBJET	AVANTAGE	TRANCHE D'ÂGE CONCERNÉE
Activités	Club Ados	2 demi-journées gratuites de découverte	11 - 17 ans
Scolarité	Livres scolaires ou calculatrices	Participation financière pour l'achat (jusqu'à 20 €)	11 - 20 ans
Culture	Bibliothèque	Réduction de 10 € sur l'adhésion annuelle	11 - 20 ans
Culture	Cinéma	Tarif préférentiel (5€)	14 - 20 ans
Sport	Piscine municipale	2 entrées gratuites par an	11 - 20 ans
Vie associative	Clubs sportifs	Participation financière aux frais d'adhésion (20 €)	11 - 20 ans
Vie associative	Associations culturelles et de loisirs	Participation financière aux frais d'adhésion (20 €)	11 - 20 ans
Transports	Permis de conduire	Participation financière (20 € pour le Code, 50 € pour le permis)	15 - 20 ans
Animation	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)	100 % du coût de la formation pris en charge (dans la limite de 5 par an)	18 - 20 ans

Dans la limite du budget voté et alloué à l'opération.

Modalités pratiques

Prise en charge du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

> Objectif

Favoriser l'emploi des jeunes dans le secteur de l'animation.

Dispositif ouvert aux 18 - 20 ans.

Prise en charge des frais de formation du BAFA en contrepartie de l'obligation d'exercer une mission d'animation (d'un mois minimum) dans les centres de loisirs. Remboursement dans la limite des crédits alloués par le conseil municipal.



Participation au permis de conduire

> Objectif

Permettre aux jeunes de gagner en autonomie.

Dispositif ouvert aux 15 - 20 ans.

> Fournir au service Jeunesse

- Un justificatif de paiement de ton inscription à l'auto-école de ton choix.

- Une attestation de réussite à l'examen du Code ou du permis de conduire.

- Un relevé d'identité bancaire. Remboursement par virement bancaire.



Participation aux frais d'adhésion à la bibliothèque

> Objectif

Encourager la pratique de la lecture et favoriser l'accès à la culture. **Dispositif ouvert aux 11 - 20 ans.**

> Partenaire de la Ville, l'association Bibliothèque pour tous, située place Horizon, prête des livres pour tous les publics.

> Pour en bénéficier

- Présenter son pass' Jeune Citoyen à la bibliothèque.
- Faire tamponner sa carte au verso.



2 entrées gratuites à la piscine municipale

> Objectif

Encourager la pratique sportive et favoriser l'accès au sport.

Dispositif ouvert aux 11 - 20 ans.

> La piscine municipale Catherine Plewinski dispose de plusieurs équipements :

- 1 bassin de 25 m x 12,5 m, avec une profondeur allant jusqu'à 2,10 m.
- 4 vestiaires.
- 1 solarium ouvert l'été.

> Pour en bénéficier

- Présenter son pass' Jeune Citoyen à la piscine municipale.
- Faire tamponner sa carte au verso.



Modalités pratiques

Tarifs réduits au cinéma Pierre Brasseur

> Objectif

Soutenir le cinéma associatif et favoriser l'accès à la culture.

Dispositif ouvert aux 14 - 20 ans.

> Partenaire de la Ville, le cinéma associatif Pierre Brasseur diffuse des films récents dans une salle moderne à la sonorisation de haute qualité. Tarification de 5 € par film réservée aux possesseurs du pass' Jeune Citoyen.

> Pour en bénéficier

Présenter son pass' Jeune Citoyen à l'accueil du cinéma Pierre Brasseur.



Associations culturelles et de loisirs : participation aux frais d'adhésion annuels

> Objectif

Favoriser l'accès aux activités culturelles et de loisirs, développer les interactions sociales et s'enrichir de l'expérience des autres.

Dispositif ouvert aux 11 - 20 ans.

> Ozoir-la-Ferrière compte également de nombreuses associations œuvrant dans des domaines variés. Répertoire sur le site internet de la ville, elles proposent activités et animations pour tous. Il y en a forcément une qui cultive aussi ta passion !

> Le pass' Jeune Citoyen donne droit à une réduction de 20 € sur le montant de l'inscription annuelle à une association située à Ozoir-la-Ferrière.

> Pour en bénéficier

Présenter son pass' Jeune Citoyen au bureau de l'association qui appliquera la réduction automatique.



Clubs sportifs : participation aux frais d'adhésion annuels

> Objectif

Favoriser la pratique régulière d'une activité sportive, faire l'acquisition des règles de vie sociale. **Dispositif ouvert aux 11 - 20 ans.**

> Ville sportive par excellence, Ozoir-la-Ferrière compte plus de 5 000 licenciés soit un habitant sur quatre !

Le mouvement sportif ozoirien compte parmi les plus dynamiques de la Seine-et-Marne.

> Le pass' Jeune Citoyen donne droit à une réduction de 20 € sur le montant de l'inscription annuelle à un club sportif situé à Ozoir-la-Ferrière.

> Pour en bénéficier

Présenter son pass' Jeune Citoyen au bureau de l'association qui appliquera la réduction.



Participation à l'achat de livres scolaires et de calculatrices

> Objectif

Soutenir la réussite scolaire de la jeunesse ozoirienne.

Dispositif ouvert aux 11 - 20 ans.

> Pour en bénéficier

Il faut être collégien, lycéen ou étudiant (dans la limite de 20 ans). Le pass' Jeune Citoyen donne droit à une réduction de 20 € (2 x 10 €) sur les frais d'achat de manuels scolaires ou de calculatrices.

Fournir au service Jeunesse :

- Un justificatif de paiement (ticket de caisse avec détails)
 - Un certificat de scolarité
 - Un relevé d'identité bancaire
- Remboursement par virement bancaire.



pass'
jeune citoyen

La charte d'engagement

À remplir obligatoirement et à déposer à la Structure Information Jeunesse (SIJ)

Avec le dispositif « pass' Jeune Citoyen », je participe à la vie de ma commune. J'exprime ainsi ma volonté d'apprendre la citoyenneté et de trouver ma place. J'expérimente les relations humaines à travers le sport, la culture, la vie associative, l'école, la formation, le goût du travail, et je comprends ce que ma participation à la vie de la société peut avoir de valorisant, pour moi et pour elle.

Pour ce parcours vers la citoyenneté et avec ce dispositif, je trouverai des professionnels attentifs pour m'aider à trouver des solutions à mes difficultés et répondre à mes besoins, quels qu'ils soient : scolarité, loisirs, services, informations etc.

En contrepartie je m'engage

- > À respecter les règles de vie en société,
- > À faire ces expériences avec ouverture d'esprit, en respectant le matériel mis à ma disposition, les lieux, les personnes, les règles de politesse, de sécurité et les autres,
- > À effectuer une action citoyenne au sein de la commune.

Je sais que le non-respect de ces engagements peut me faire perdre l'ensemble des avantages proposés par la commune. Si je suis mineur, mes parents signent avec moi la charte d'engagement.

> Nom _____

> Prénom _____

> Signature du jeune

> Signature des parents



Renseignements complémentaires :
Structure Information Jeunesse (SIJ) service municipal de la jeunesse 45 avenue, du général de Gaulle. Tél. : 01 64 43 35 91.



Formulaire d'inscription



Le pass' doit être retiré avant le 31 octobre 2025.

LE PASS' JEUNE CITOYEN CONCERNE TOUS LES JEUNES NÉS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2005 ET LE 31 DÉCEMBRE 2014

QUAND ET COMMENT DEMANDER TON PASS' ?

Avant le 18 octobre 2025 en adressant ce formulaire au service Jeunesse.

UNE FOIS LE FORMULAIRE REMPLI, OÙ LE DÉPOSER ?

Plusieurs possibilités :

- > Structure Information Jeunesse
- > Dans la boîte aux lettres de la Structure Information Jeunesse, 45, avenue du Général de Gaulle

Tu dois signer le formulaire ci-contre, y compris si tu es mineur(e). Dans ce cas, tes parents doivent signer également.

COMMENT RETIRER TON PASS' ?

Après le dépôt de ton formulaire, tu pourras venir retirer ton Pass' Jeune Citoyen au Service Jeunesse sous quelques jours.

- > Tu devras impérativement être présent(e) pour retirer ton pass'.
- > Il est personnel et nominatif et ne peut pas être remis à une autre personne.
- > Si tu es mineur(e), tu devras être accompagné(e) de l'un de tes parents.



À remplir obligatoirement et à déposer à la Structure Information Jeunesse (SIJ)

MES INFORMATIONS

Nom _____ Prénom _____
 Date de naissance _____ Sexe _____
 Adresse courriel _____
 Adresse (si différente de l'adresse des parents ci-dessous) _____

INFORMATIONS CONCERNANT MES PARENTS

(à remplir si le jeune est mineur)

Nom _____ Prénom _____
 Qualité (père, mère, tuteur) _____
 Adresse _____
 Adresse courriel _____ Tél. _____

Si tu fais des études, tu es	Si tu ne fais pas d'études, tu es
Collégien(e) classe _____	À la recherche d'un emploi <input type="checkbox"/>
Lycéen(e) section _____	Employé(e) <input type="checkbox"/> _____
Étudiant(e) _____	Profession _____
Année d'étude _____	Autre, précise _____
Autre, précise _____	

Dans quel établissement? (nom/ville) :

Je certifie exacts les renseignements inscrits sur la demande de pass' Jeune Citoyen.

J'ai pris connaissance de la charte d'engagement du jeune citoyen en page 9 et je m'engage à la respecter

Signature du jeune citoyen

Signature des parents si le jeune est mineur

Les informations concernant le jeune et ses responsables légaux (si le jeune est mineur) indiquées sur le formulaire de demande, sont indispensables pour accorder le pass'. Conformément à la délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) n°2006-138 du 9 mai 2006, la commune vous informe que l'ensemble des données collectées dans le cadre du pass' Jeune Citoyen, est conservé par le service Citoyenneté Jeunesse de la ville d'Ozoir-la-Ferrière à des fins d'étude et de statistique du dispositif, et en aucun cas transmises à des prestataires ou organismes extérieurs. Vous pouvez vous adresser à ce service pour exercer votre droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel qui vous concernent. Les renseignements demandés font l'objet d'un traitement informatique. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

PHOTO OBLIGATOIRE



pass
jeune citoyen

Service municipal de la jeunesse
Structure Information jeunesse
45, avenue du général de Gaulle
77330 Ozoir-la-Ferrière
01 64 43 35 91

 @VilleOzoirlaFerriere  Ville d'Ozoir-la-Ferrière
 Ville d'Ozoir-la-Ferrière  Appli Ozoir Ma Ville
 Ozoir WebTV

